



# Coronavirus: environ 24 000 membres de la protection civile ont participé à l'intervention Coronavirus

**Berne, 30.06.2020 – Mobilisée depuis la mi-février dans tous les cantons, la protection civile comptabilise 300 000 jours de service dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. La priorité a été accordée à l'appui des services de santé publique. La mise sur pied de la protection civile approuvée par le Conseil fédéral le 20 mars prend fin le 30 juin.**

Environ 24 000 hommes et femmes appartenant à la protection civile ont participé à l'intervention Coronavirus. La durée des convocations variait, allant de quelques jours à plusieurs semaines. De nombreux membres de la protection civile ont participé à plusieurs interventions. Grâce à son ancrage régional, la protection civile a pu convoquer ses membres de manière flexible en s'adaptant à l'évolution de la situation et proposer des interventions sur mesure en fonction des besoins.

La protection civile a effectué la plupart de ses jours de service dans les cantons densément peuplés qui ont été gravement touchés par la crise du coronavirus, à savoir le canton de Vaud (environ 70 000 jours de service), de Genève (environ 40 000), de Zurich (environ 32 000) et le Tessin (environ 12 000). En avril, au plus fort de la mission, environ 5000 membres de la protection civile étaient engagés chaque semaine.

## L'accent a été mis sur l'aide apportée aux services de santé publique

Les demandes et les missions d'appui correspondantes ont été gérées par les organes de conduite cantonaux et régionaux.

Les membres de la PCi ont renforcé et soulagé en premier lieu le personnel médical et soigné des hôpitaux et des EMS en assumant des tâches d'assistance, le triage des personnes, les contrôles d'accès, des travaux de nettoyage et de désinfection et la fourniture de matériel de protection.

Les membres de la protection civile ont encore installé des hôpitaux d'urgence et des centres de consultation et mis en place des hotlines pour la population. Ils ont aussi assuré le transport de personnes et de matériel.

Pour ces tâches d'appui parfois très spécifiques, la protection civile a proposé des équipes plus

ou moins importantes. Souvent, ses membres étaient aussi engagés de manière individuelle. La flexibilité, l'engagement et la motivation du personnel de la protection civile ont été très appréciés par les responsables des institutions de santé publique.

## Convocation au niveau national

Plusieurs cantons ont convoqué les membres de la protection civile depuis le début de la crise coronavirus, au mois de février. Le 20 mars 2020, le Conseil fédéral a fait appel à la protection civile au niveau national et a mis à disposition un contingent de 850 000 jours de service au maximum pour la période du 21 mars au 30 juin 2020. Pour les coûts liés à l'intervention de la protection civile, la Confédération a mis à disposition 23 millions de francs.

### Adresse en cas de questions

Andreas Bucher  
Communication OFPP  
+ 41 58 467 03 92

### Editeur

OFPP - Office fédéral de la protection de la population   
Secrétariat général du DDPS 